

Avis de constitution

SOCIETE « RESOLUTE EXPLORATION COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX-VALLONS,
Lot 12, Ilot 188

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESOLUTE EXPLORATION COTE D'IVOIRE »

Objet : La Société a pour objet, en tous pays, et principalement en République de Côte d'Ivoire :

toute opération de recherche, d'étude et d'exploration minière ;

la détention de tous droits et/ou titres miniers et fonciers en relation avec ses activités ;

les activités susmentionnées, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, seule ou avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, de fusion, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de location ou de gérance, de prise ou de dation de tous biens ou droits ou par tout autre procédé légalement admis destiné à consolider ou à faire fructifier le patrimoine de la Société ; et

plus généralement, la mise en œuvre ou la participation à toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet susmentionné, nécessaires ou utiles à son accomplissement, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX-VALLONS,
Lot 12, Ilot 188

Dirigeant(s) M AGENEAU MATHIEU GUILAIN ROGER
CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09069 du 06/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54159/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

